

Année scolaire 2023 - 2024

L'option ATART en première générale

Le lycée offre la possibilité aux élèves de seconde de découvrir ou de prolonger la découverte des Arts en classe de première générale.

L'équipe des professeurs propose aux élèves de se constituer une culture artistique autour d'analyses, de lectures des productions artistiques variées comme des spectacles de théâtre, de danse, d'opéra, d'études des œuvres picturales : photographie, peinture ou cinématographiques. (Il y a peu ou pas de pratique artistique.)

Les avantages :

- **Valorisation** de cet enseignement dans l'application PARCOURSUP.
- **Assister** à des spectacles variés pour **développer et enrichir** votre culture artistique, par l'analyse de spectacles et la rencontre avec des professionnels, percevoir, analyser, comprendre, problématiser et développer un regard personnel et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques.
- **Découvrir des métiers** du spectacle et, par ces multiples entrées, réfléchir à des métiers possibles et ainsi à votre future orientation.
- **Partager** ses expériences et ses émotions dans un groupe constitué et choisi puisque les élèves de cette option seront répartis sur deux classes au maximum.

Les conditions :

- **Être curieux et ouvert** à la culture et à tous les arts.
- **S'engager** à suivre les 30 heures annuelles de cours.

➔ **Pour s'inscrire, il est nécessaire de cocher la case ATART sur le dossier d'inscription de première et de joindre au dossier d'inscription une lettre de motivation** (sur papier libre).